

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°283/2022

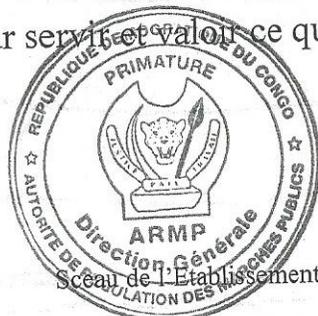
A la Société AIDEL SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché n° AOIR FO3/CGPMP/MINIAGRI/2017, conclu avec le Ministère de l'Agriculture, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million sept cent quarante-huit mille deux cent quarante, quarante centimes (USD 1.748.240,40) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 12.237,68 (dollars américains douze mille deux cent trente-sept, soixante-huit centimes)

Fait à Kinshasa, le 06/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i